Les partenariats privés ESN France 2017

Participation des associations du réseau et contreparties

En 2017, et grâce à un travail durant de long mois en amont, ESN France officialise 3 nouveaux partenariats avec des organismes privés proposant des prestations et des services de qualité et au meilleur prix pour les étudiants internationaux et locaux du réseau. Ces partenaires sont :

- OuiBus - Compagnie de bus
- DHL - Groupe logistique spécialisé dans les envois colis rapides
- April International - Assurance santé spécialisée dans les séjours à l'étranger

Pour que ces partenariats soient une réussite, puissent être pérennisés et qu'on puisse obtenir toujours plus de services de qualité au meilleur prix pour les associations, les étudiants locaux et internationaux, nous avons besoin de vous !

I - Les partenariats nationaux 2017

Ces partenariats ont pour but d'apporter des services au meilleur prix aux étudiants internationaux et bénévoles, ainsi qu'aux associations du réseau.

Voici les principaux avantages :

OuiBus :

- Réductions pour des trajets dans toute la France : Pour les porteurs de la carte ESN, il est possible de bénéficier de deux coupons de réduction d'une valeur de 5€ à utiliser sur l'ensemble des trajets proposés par OuiBus et pour un trajet d'un montant minimum de 9€ (hors vacances scolaires pour le moment). Pour en bénéficier, il suffit d'aller sur le site esncard.org et récupérer le voucher : https://esncard.org/discount/ouibus.
- Réductions pour les trajets lors des événements nationaux : Lors des événements nationaux comme les Plateformes nationales (NP) ou les Assemblées générales (AG), OuiBus met en place des réductions au départ et à l'arrivée de la ville hôte de l'événement. Et ce, à partir de la prochaine NP qui aura lieu à Lille du 24 au 26 février 2017 (de plus amples informations à venir sur ce sujet lors des prochains jours !!!).
- Réductions pour les trajets lors de voyages de groupe ESN : Pour bénéficier d'un devis gratuit et garanti au meilleur prix par OuiBus pour votre voyage de groupe dans le cadre d'ESN, remplissez au plus vite ce formulaire qui sera directement envoyé à OuiBus. Vous recevrez une réponse de leur part dans les meilleurs délais.

DHL :

- Réductions pour des envois DHL partout dans le monde : Pour les détenteurs de la carte ESN et via un promocode, DHL a mis en place une offre étudiante réduisant les coûts sur ses services logistiques et d'envoi de 40%. Pour en bénéficier, il suffit d'aller sur le site esncard.org et récupérer le voucher : https://esncard.org/discount/dhl.

April International :

- Des produits d'assurance à l'étranger de qualité et au meilleur prix.

II - L'implication des associations pour la réussite de ces partenariats

Afin que ces partenariats soient une réussite pour l'ensemble du réseau et qu'ils puissent être pérennisés sur le long terme, nous avons besoin que les associations du réseau apportent leur contribution.

Voici la manière dont les associations pourraient contribuer au bon déroulement de ces partenariats :

- La distribution des flyers des partenaires OuiBus et DHL aux étudiants internationaux (notamment via les welcome-packs lors des rentrées de janvier et septembre)
- La mise à disposition de flyers DHL sur les stands pour les étudiants français lors des salons et événements de PMI
- La mise à disposition de flyers co-brandés ESN France & DHL pour les étudiants internationaux dans les bureaux des RI des universités
- L'utilisation des affiches et cartes postales co-brandées ESN France & April International et ESN France & DHL lors d'événements de PMI
- Le relai de la Newsletter « Les Bons Plans d'ESN » aux étudiants français et internationaux de votre association
- 2 posts par mois sur les pages Facebook des associations et groupes Erasmus et/ou étudiants internationaux de la ville en lien avec les associations. Cela comprend 1 post OuiBus et 1 post DHL.

III - Les contreparties prévues par ESN France pour les associations qui prennent part au projet

Ces partenariats apportant des revenus financiers à ESN France, il nous semble important que les associations du réseau qui participent à la communication et la pérennisation puissent également en bénéficier directement.

Le Conseil d'administration a décidé au début du mois de janvier 2017 de proposer aux associations du réseau de choisir entre deux types de contreparties. Veuillez cochez la contrepartie que votre association souhaite recevoir pour son implication, comme énoncé ci-dessus :

☐ 1 place à l'AGM du printemps 2018 pour l'association + 2 places supplémentaires pour les NP d'octobre/novembre 2017 et février/mars 2018 *(en supplément de ce qui existe déjà car 1 place par association est déjà prise en charge par ESN France lors de chaque NP/AG)*

☐ Une contrepartie à hauteur de 270€ pour l'association (au dernier trimestre 2017)

Ces contreparties peuvent évoluer si de nouveaux partenariats sont conclus par ESN France au cours de l'année 2017 à raison de 25% du montant du partenariat reversé aux associations.

PS : Dans l'éventualité d'un transfert d'argent (d'ESN France vers les associations), nous sommes dans l'obligation de faire formaliser tout cela sur un document écrit signé.

Fait à _____, le ____/____/_____,

Nom Prénom, fonction, association Signature